

**Intersyndicale CFDT - FO - SUD- CGT
du Trésor de Loire-Atlantique**

**CTPD de Loire-Atlantique
(D ... comme démantèlement ?)
du 18 décembre :**

BOYCOTTÉ !

Les organisations syndicales de la DGFIP, unanimes, ont de nouveau décidé de ne pas se présenter au CTPC (central) du 18 décembre, et au CTPM (ministériel) du 19 décembre.

Par cette action, elles mettent l'accent sur :

- ⇒ le mauvais état du dialogue social
- ⇒ leur refus des nouvelles suppressions d'emplois
- ⇒ le démantèlement de l'ensemble des services et des directions (DGFIP, Douanes, CCRF, DRIRE, ...), imposant des déplacements sur l'ensemble du territoire pour certains de nos collègues (INSEE, en attendant les autres ?)

L'intersyndicale Trésor a donc décidé, en cohérence avec cette démarche nationale, de boycotter le CTPD d'aujourd'hui (18 décembre 2008.)

Elle appelle d'ores et déjà l'ensemble des collègues à participer aux prochaines réunions d'informations syndicales qu'elle organisera dans le département au cours du mois de janvier 2009.

APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Surmonter cette crise implique des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par l'Etat et les entreprises, pour être au service de l'emploi et des rémunérations.

C'est pourquoi, les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009 : elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations.

Elles appellent à agir massivement et interpeller les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour :

- défendre l'emploi privé et public;
- lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales;
- exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités;
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale;
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.
- Les organisations syndicales rendront publique le 5 janvier 2009, une déclaration commune développant leurs propositions et revendications.

Paris, le 15 décembre 2008